

LICENCES 2024

~

LES ÉVOLUTIONS



- ▶ Gestion des documents licenciés
- ▶ Demande de création de licence
- ▶ Demande de création ou de renouvellement de licence
- ▶ Traitement des licences par la Fédération
- ▶ Licences dématérialisées

SOMMAIRE



- ▶ 4 types de documents pourront être ajoutés par scan ou photo sur le compte tireur
 - ▶ Pièce d'identité
 - ▶ Certificat médical de moins d'un an (obligatoire pour la demande)
 - ▶ Justificatif de domicile
 - ▶ Photo d'identité
- ▶ Ajout des documents par le licencié OU n'importe quel mandat du système : Club, CD, CR (et la Fédération uniquement pour la rectification des données personnelles)
- ▶ Consultation de ces documents uniquement par la Fédération et le licencié

GESTION DES DOCUMENTS LICENCIÉS



► Demande de création d'une nouvelle licence

- Le licencié se présente avec ses documents directement dans un Club.
- Différence pour 2024 : le certificat médical ainsi que les autres pièces demandées pour une 1^{ère} demande devront être ajoutées (photo ou scan), par le Club, au moment de la saisie de la licence.

DEMANDE DE CRÉATION DE LICENCE



▶ Demande de renouvellement de licence

- ▶ Le licencié se présente dans un Club, le certificat médical devra être ajouté, par le club ou le tireur, avant de pouvoir renouveler la licence
 - ▶ OU
- ▶ Demande dématérialisée : par le licencié, à travers son compte tireur, uniquement pour les renouvellements de la saison en cours et sans mutation pour 2024.

DEMANDE RENOUVELLEMENT DE LICENCE



► **Demande dématérialisée : le licencié**

- Il fait sa demande à travers son compte personnel depuis le site Internet ou l'Application Mobile;
- Il contrôle ses données (état civil, adresses, coordonnées, lieu de naissance);
- Il ajoute son certificat médical, éventuellement ses justificatifs en cas de demande de corrections de données personnelles;
- Il choisit ses options (revue, assurance, ...);
- Il fait ses choix RGPD;
- Il envoie sa demande au Club.

DEMANDE DE RENOUVELLEMENT DE LICENCE SANS MUTATION



▶ Demande dématérialisée : le Club

- ▶ Il visualise la demande de licence à travers WebLice.
- ▶ Il transfère la demande directement vers le bordereau en cours dans les conditions de fonctionnement prévues par le club (règlement préalable de la licence et de la carte club par exemple).

DEMANDE DE RENOUVELLEMENT DE LICENCE



- ▶ Processus inchangé jusqu'à l'ouverture du bordereau à valider
- ▶ Pour chaque licence, en plus des contrôles habituels (classements, doublons ...), possibilité de contrôler et valider :
 - ▶ Le certificat médical (date enregistrée, identification du médecin – n° et tampon)
 - ▶ L'identité (une alerte apparaîtra si une demande de correction a été faite)
 - ▶ Le justificatif de domicile (une alerte apparaîtra si une demande de correction a été faite)
- ▶ Validation du bordereau → **les licences sont alors validées**

TRAITEMENT DES LICENCES PAR LA FÉDÉRATION

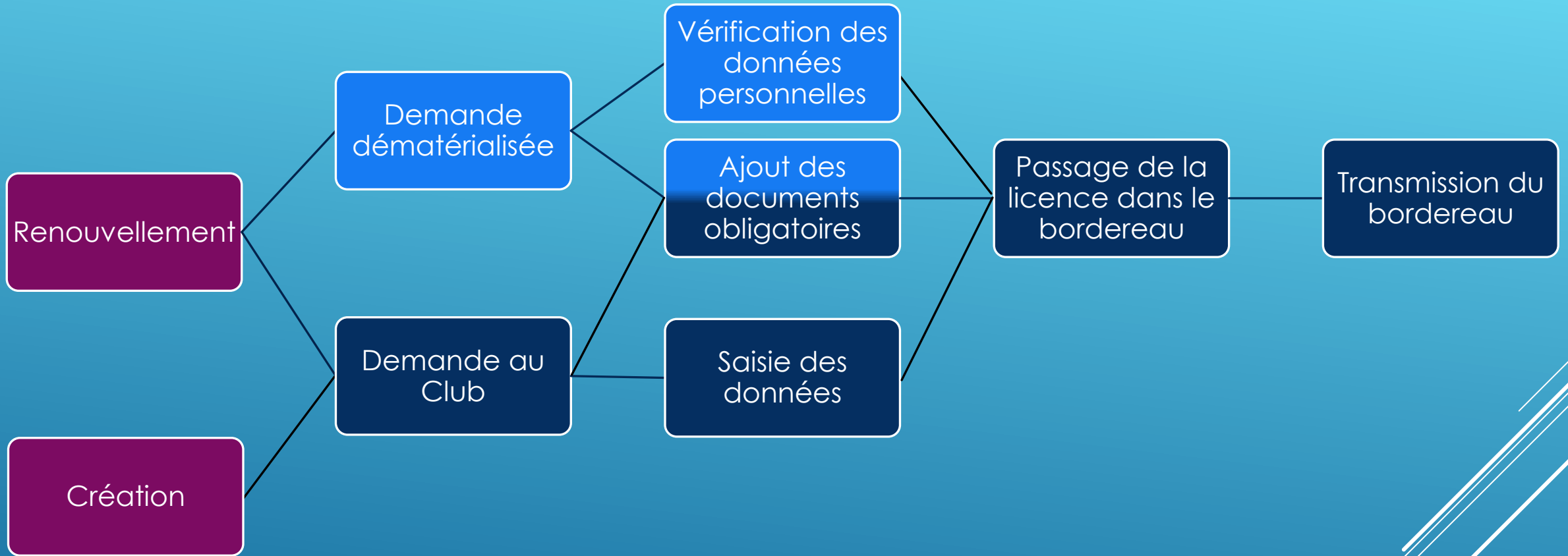


- ▶ La licence 2024 sera disponible en visualisation et/ou téléchargement depuis l'espace personnel du licencié (Site Internet ou Application Mobile).
- ▶ Le licencié doit tenir son certificat médical à jour (moins d'1 an). Il ajoute à son compte un nouveau certificat si besoin et modifie la date d'effet en conséquence; pour rappel, la participation à une compétition ne peut se faire qu'avec un certificat médical en cours de validité.
- ▶ Le système préviendra automatiquement le tireur de la fin de validité du certificat médical avant sa date d'expiration.

LICENCES DÉMATÉRIALISÉES



Processus de Création et de Renouvellement de licence



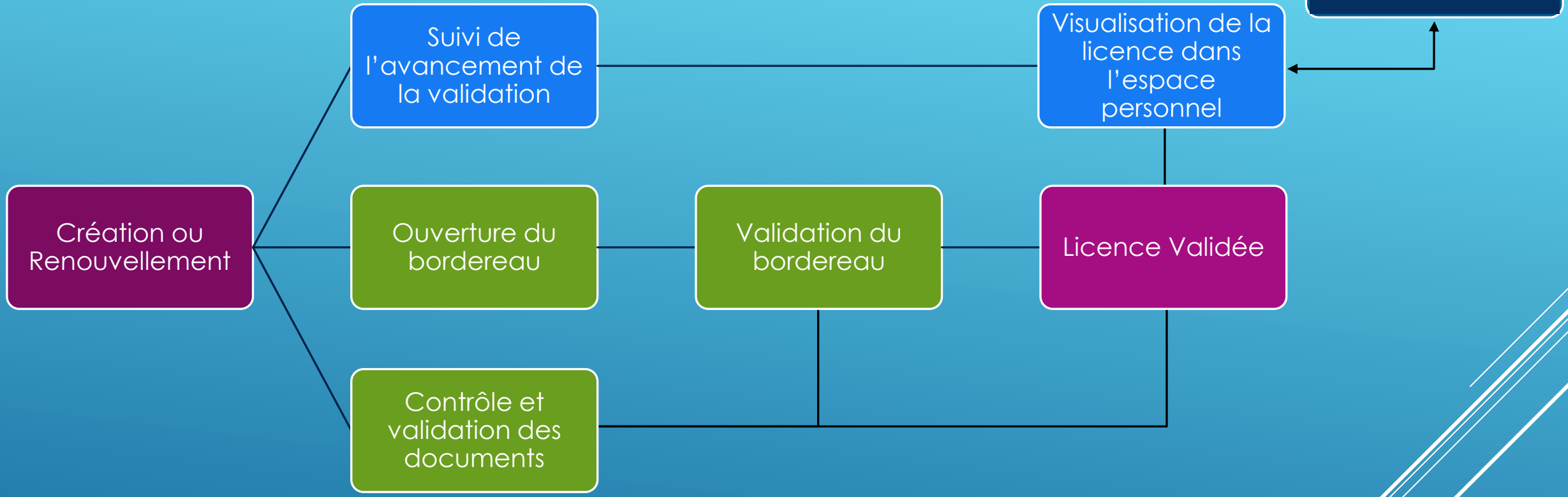
Action du licencié

Action du Club

Action de la Fédération



Processus de Création et de Renouvellement de licence



Action du licencié

Action du Club

Action de la Fédération

